

EMMANUELLE HASTINGS

CABINET DE COACHING & BILAN DE COMPÉTENCES

PROGRAMME

Fil d'Ariane

BILAN DE COMPÉTENCES · FOAD

- ✦ Identifier ton projet professionnel idéal
- ✦ Préparer ta feuille de route concrète, étape par étape
- ✦ Retrouver la sérénité et la confiance pour passer à l'action

VERSION 2026

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

CERTIFIÉ QUALIOPI

ACTION DE BILAN DE COMPÉTENCES

Un bilan, un fil, un projet.

Le programme Fil d'Ariane est un bilan de compétences pensé comme un fil conducteur : il vous accompagne, étape par étape, de la prise de recul à la concrétisation de votre projet professionnel.

Dans la mythologie, le fil d'Ariane guide Thésée hors du labyrinthe. Dans votre vie professionnelle, ce programme joue le même rôle : il met de la clarté là où il y a du doute, structure ce qui est encore confus, et transforme une envie d'évolution en plan d'action concret. Notre méthode s'appuie sur trois piliers : **une posture stratégique** pour décider, **un travail sur le mindset** pour passer à l'action, et **une lecture de votre temporalité** pour agir au bon moment.

PRESTATION	Bilan de compétences — Programme « Fil d'Ariane »
PUBLIC CONCERNÉ	Adultes — salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, fonctionnaires souhaitant clarifier ou faire évoluer leur projet professionnel
PRÉREQUIS	Aucun prérequis de diplôme ou d'expérience. Engagement volontaire du bénéficiaire dans la démarche.
DURÉE	22 heures réparties sur plusieurs semaines
MODALITÉ	Formation Ouverte À Distance (FOAD) — séances individuelles en visioconférence (Zoom)
DÉLAI D'ACCÈS	Minimum 14 jours entre l'inscription et le démarrage
TARIF	1 599 € net de taxe — éligible CPF, OPCO, France Travail, plan de développement des compétences
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	Emmanuelle HASTINGS — Consultante certifiée en bilan de compétences

Ce que ce bilan vous permet réellement.

Faire le point sur vos compétences, vos aptitudes, vos motivations et vos aspirations, afin de définir un projet professionnel réaliste — et réalisable.

Objectifs pédagogiques

- ✦ Analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations
- ✦ Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation associé
- ✦ Utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- ✦ Élaborer un plan d'action séquencé et actionnable

À l'issue du bilan, vous repartez avec

- ✦ Une vision claire de vos compétences clés et de ce qui vous différencie
- ✦ Un plan d'action concret avec des étapes actionnables
- ✦ Un projet professionnel défini et validé
- ✦ Le document de synthèse officiel — votre propriété exclusive

CADRE LÉGAL — ARTICLE R6313-4 DU CODE DU TRAVAIL

Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, trois phases : une phase préliminaire (analyse de la demande), une phase d'investigation (construction et validation du projet professionnel) et une phase de conclusions (entretiens personnalisés pour s'approprier les résultats et prévoir les étapes du projet).

Trois phases. Un fil conducteur.

Le programme Fil d'Ariane respecte intégralement la structure réglementaire du bilan de compétences (Article R6313-4 du Code du Travail). Chaque phase s'articule autour d'objectifs précis et de méthodes éprouvées.

— PHASE 1 —

Phase préliminaire

Cette phase confirme votre engagement dans la démarche, définit la nature de vos besoins, et vous informe des conditions de déroulement du bilan ainsi que des méthodes mises en œuvre.

- Entretien d'accueil pour cerner votre situation, vos attentes et votre contexte professionnel
- Présentation de la méthodologie intégrative (approche stratégique, mindset, temporalité)
- Signature de la convention de bilan et des engagements de confidentialité
- Définition conjointe du calendrier et des modalités de suivi

— PHASE 2 —

Phase d'investigation

Cette phase permet d'analyser vos motivations et intérêts professionnels, d'identifier vos compétences et aptitudes, et de déterminer vos possibilités d'évolution. L'investigation s'articule autour de 5 axes structurants :

- **Aspirations profondes** — identifier ce qui vous anime réellement, vos valeurs fondamentales et vos zones de génie
- **Parcours & compétences** — cartographier votre expérience, vos savoir-faire et savoir-être transférables
- **Ressources & contraintes** — analyser votre environnement, vos leviers et vos freins (mindset inclus)
- **Cycles temporels** — comprendre votre temporalité de vie pour agir au bon moment
- **Projection professionnelle** — explorer et valider des pistes concrètes d'évolution ou de reconversion

— PHASE 3 —

Phase de conclusion

Par la voie d'entretiens personnalisés, cette phase vous permet de prendre connaissance des résultats détaillés de l'investigation et de recenser les facteurs favorisant la réalisation de votre projet.

- Restitution des conclusions de l'investigation
- Co-construction d'un plan d'action concret et séquencé
- Remise du **document de synthèse** — confidentiel, propriété exclusive du bénéficiaire
- Entretien de suivi à 6 mois (inclus)

Une méthode souple, ajustée à votre rythme.

Moyens pédagogiques mobilisés

OUTILS & SUPPORTS

- ✦ Entretiens individuels approfondis en visioconférence
- ✦ Outils de bilan standardisés (tests d'intérêts, de personnalité, de valeurs)
- ✦ Travaux intersessions personnalisés (questionnaires, exercices réflexifs)
- ✦ Approche numérologique stratégique (méthode Lydie Castells) en complément

MOYENS TECHNIQUES

- ✦ Plateforme de visioconférence Zoom (licence professionnelle)
- ✦ Espace numérique dédié pour les ressources et travaux
- ✦ Côté bénéficiaire : ordinateur, connexion internet stable, webcam et micro

Adaptation et suivi pédagogique

Un suivi du bilan de compétences et de l'accompagnement est réalisé tout au long du parcours. Le déroulé pédagogique peut être ajusté à tout moment pour s'adapter au rythme du bénéficiaire ou pour pallier d'éventuelles difficultés rencontrées. Un point d'étape est systématiquement réalisé à la fin de chaque phase pour vérifier l'adéquation entre la progression et le projet.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du bilan se concrétise par la **présentation et la lecture, au bénéficiaire, du document de synthèse** en phase de conclusion. Ce document, propriété exclusive du bénéficiaire, récapitule la démarche, les compétences identifiées et le projet professionnel élaboré. Il ne peut être communiqué à un tiers qu'avec son accord écrit.

Un parcours d'entrée structuré et inclusif.

Modalités d'inscription

- **Étape 1 — Prise de contact** : par téléphone au 0690 52 60 32 ou par email à contact@emmanuellehastings.com
- **Étape 2 — Entretien découverte** : RDV gratuit pour analyser l'adéquation entre votre besoin et le programme
- **Étape 3 — Questionnaire d'évaluation du besoin** : document remis pour confirmer la pertinence du bilan
- **Étape 4 — Test de positionnement** : adaptation du bilan à votre niveau et à votre objectif professionnel
- **Étape 5 — Convention de bilan + livret d'accueil** : envoi par email après validation administrative et financière
- **Étape 6 — Convocation** : transmise par email avant le démarrage, accompagnée du livret d'accueil détaillant l'ensemble du parcours

Délai d'accès

Un délai minimum et incompressible de **14 jours** est appliqué entre la signature de la convention et le démarrage effectif du bilan, conformément aux dispositions légales applicables au CPF.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos bilans de compétences sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription, nous étudions avec chaque candidat — via un questionnaire dédié — les aménagements à mettre en place pour favoriser le bon déroulement de son parcours. Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires nationaux identifiés.

AGEFIPH — Edwige MEISSEL · 06 90 71 20 52 · rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr

MDPH 971 — Pôle Médico-Social, Rue du Docteur Hélène, 97190 Le Gosier · 05 90 83 14 28 · contact@mdph-971.fr

APAJH Guadeloupe — Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés · 14 Rue Peynier, 97100 Basse-Terre

Référente handicap interne : Emmanuelle HASTINGS — contact@emmanuellehastings.com — 0690 52 60 32

Un tarif unique, plusieurs voies de financement.

PROGRAMME FIL D'ARIANE

1 599 €

Net de taxe · Bilan de compétences complet · 22 heures · Document de synthèse inclus

Solutions de financement

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Les particuliers, salariés du privé comme agents publics, peuvent mobiliser leur CPF pour financer leur bilan de compétences. Démarche réalisée sur la plateforme officielle « Mon Compte Formation ».

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'employeur peut prendre en charge intégralement le bilan de compétences de ses salariés dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise.

AIDE INDIVIDUELLE À LA FORMATION (AIF / FRANCE TRAVAIL)

Les demandeurs d'emploi peuvent solliciter France Travail (anciennement Pôle Emploi) pour le financement du bilan, sous réserve d'acceptation du dossier.

FAF — FONDS D'ASSURANCE FORMATION

Les travailleurs indépendants, professions libérales et chefs d'entreprise peuvent solliciter leur FAF pour financer le bilan.

AUTOFINANCEMENT

Pour démarrer rapidement sans attendre les accords de prise en charge des OPCO ou de France Travail, le financement personnel reste la solution la plus directe. Possibilité d'échelonnement sur demande.

Nos chiffres, en toute transparence.

Conformément à l'indicateur 2 du Référentiel National Qualité Qualiopi, EMMANUELLE HASTINGS publie chaque année les indicateurs de résultats de ses bilans de compétences.

Année	Nombre de bénéficiaires	Taux de satisfaction	Taux de bilans terminés	Taux d'atteinte du projet
2024	Données disponibles sur demande	100 %	100 %	100 %
2025	Données disponibles sur demande	100 %	100 %	100 %

Indicateurs établis à partir des questionnaires de satisfaction recueillis à chaud et à froid (J+30) auprès des bénéficiaires des bilans de compétences réalisés sur la période. Données 2026 en cours de consolidation — publication à l'issue de l'exercice.

Méthodologie de mesure

- ✦ **Taux de satisfaction** : moyenne des notes globales attribuées par les bénéficiaires dans le questionnaire de satisfaction de fin de bilan
- ✦ **Taux de bilans terminés** : rapport entre les bilans menés à leur terme et les bilans initiés sur la période
- ✦ **Taux d'atteinte du projet** : mesuré lors de l'entretien de suivi à 6 mois — proportion de bénéficiaires ayant validé ou engagé concrètement leur projet professionnel

Notre engagement déontologique et de confidentialité.

Le bilan de compétences est un acte d'accompagnement réglementé. EMMANUELLE HASTINGS s'engage formellement, à l'égard de chaque bénéficiaire, à respecter les principes déontologiques de la profession et le cadre légal en vigueur.



ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Le consultant en bilan de compétences s'engage à tout mettre en œuvre pour accompagner les bénéficiaires dans leur repositionnement professionnel, dans le respect des trois phases réglementaires du bilan (préliminaire, investigation, conclusion) et de la durée maximale de 24 heures fixée par les articles R.6313-4 et suivants du Code du Travail.



CONFIDENTIALITÉ ABSOLUE

Le consultant en bilan de compétences est **astreint au secret professionnel** pour l'ensemble des entretiens réalisés et des informations recueillies dans le cadre du bilan (articles 226-13 et 226-14 du Code pénal). Le **document de synthèse** est remis exclusivement au bénéficiaire du bilan. Il constitue sa propriété exclusive et ne peut être communiqué à un tiers — y compris l'employeur ou le financeur — qu'avec son accord écrit préalable.



CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le **consentement volontairement exprimé** du bénéficiaire (article L.6313-4 du Code du Travail). Le refus d'un salarié de consentir à un bilan de compétences ne constitue ni une faute, ni un motif de licenciement. L'engagement du bénéficiaire dans la démarche est confirmé en phase préliminaire et formalisé par la signature de la convention tripartite ou du contrat individuel de bilan.



NEUTRALITÉ ET INDÉPENDANCE DE JUGEMENT

Le consultant s'appuie sur des éléments mesurables, des outils standardisés et une méthodologie éprouvée. Sa posture de neutralité — indépendance de jugement et d'action, honnêteté, respect de la personne humaine — permet d'éviter tout biais d'évaluation subjective et garantit au bénéficiaire un accompagnement libre de toute influence extérieure (employeur, financeur, tiers).



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Les données collectées sont strictement utilisées pour le suivi du bilan et l'amélioration de l'offre, et sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à l'appréciation de la prestation. Toute demande peut être adressée à contact@emmanuellehastings.com.

CADRE DÉONTOLOGIQUE

La démarche du bilan de compétences réclame l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, et respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du Code pénal).

Conditions générales de vente.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement est dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme à destination du bénéficiaire, sauf accord particulier de financement par un OPCO, le CPF ou France Travail.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque action de bilan, un devis est adressé en deux exemplaires au client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné par email. Une convention particulière peut être établie entre EMMANUELLE HASTINGS, l'OPCO et le client. À l'issue du bilan, EMMANUELLE HASTINGS remet une attestation au stagiaire. En cas de prise en charge partielle ou totale par un OPCO, EMMANUELLE HASTINGS lui fait parvenir un exemplaire des feuilles d'émargement / logs de connexion, accompagné de la facture.

NON-RÉALISATION DE LA PRESTATION

En application de l'article L.6354-1 du Code du Travail, en cas de résiliation totale ou partielle de la prestation, l'organisme rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues.

RENONCEMENT DU BÉNÉFICIAIRE

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le démarrage du programme :

- délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début : **50 % du coût** est dû
- délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début : **75 % du coût** est dû
- délai inférieur à 48 heures : **100 % du coût** est dû

Ces sommes ne peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

OBLIGATION DE MOYENS — FORCE MAJEURE

EMMANUELLE HASTINGS est tenue à une obligation de moyens et non de résultats vis-à-vis de ses clients et stagiaires. Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'inexécution résultant d'un cas de force majeure : maladie ou accident d'un intervenant, désastre naturel, interruption des télécommunications ou de l'approvisionnement en énergie, et toute circonstance échappant à son contrôle raisonnable.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des supports pédagogiques (papier, électronique, numérique, oral) utilisés ou remis dans le cadre du bilan constituent des œuvres originales protégées par le droit d'auteur. Le client et le stagiaire s'interdisent toute utilisation, transmission, reproduction, exploitation ou transformation, partielle ou totale, sans l'accord exprès d'EMMANUELLE HASTINGS.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

EMMANUELLE HASTINGS, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et informations échangés. EMMANUELLE HASTINGS s'engage à ne pas communiquer à des tiers, hormis les partenaires impliqués dans le bilan et les OPCO, les informations transmises par le client.

LITIGES

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Pointe-à-Pitre sera seul compétent.

Réserver votre entretien découverte.

L'entretien découverte est gratuit, sans engagement. Il permet de valider l'adéquation entre vos besoins et notre programme, et de vous présenter les modalités de mise en œuvre.

Emmanuelle HASTINGS

CONSULTANTE EN BILAN DE COMPÉTENCES

TÉLÉPHONE 0690 52 60 32

EMAIL contact@emmanuellehastings.com

SITE WEB www.emmanuellehastings.com/fil-d-ariane

ADRESSE Rés. Les Grenadines A Sèze, Secteur Belle A, 97118 Saint-François

SARL EH · SIRET 952 046 696 00011 · NDA 01973565097 (DREETS Guadeloupe, 04/06/2024)

Certifié Qualiopi — Catégorie : Actions de Bilans de compétences

*« Comme le fil d'Ariane guida Thésée hors du labyrinthe,
ce bilan vous guidera vers votre projet professionnel. »*